

CANDRIAM BONDS
Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg B 30659
(la « Société »)

Luxembourg, le 31 mars 2023

Convocation à l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, l'assemblée générale annuelle (« AGA ») des actionnaires de CANDRIAM BONDS (la « Société ») est convoquée au siège social de la Société, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, le 20 avril 2023 à 14:00 heures (heure de Luxembourg) (l'« Assemblée »).

ORDRE DU JOUR

L'AGA examinera et votera sur les points à l'ordre du jour énumérés ci-dessous :

1. Recevoir le rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
2. Recevoir le rapport sur les comptes annuels au 31 décembre 2022 établi par le Commissaire aux comptes agréé, PricewaterhouseCoopers – sise 2, rue Gerhard Mercator, BP 1443, L-1014 Luxembourg.
3. Approuver l'état de l'actif net et les états financiers au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
4. Affecter les résultats nets au titre de l'exercice clos le samedi 31 décembre 2022. [NOTE]
5. Donner décharge à M. Jean-Yves MALDAGUE en tant qu'administrateur pour l'exécution de ses fonctions durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.
6. Donner décharge à M. Koen VAN DE MAELE en tant qu'administrateur pour l'exécution de ses fonctions durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.
7. Donner décharge à M. Vincent HAMELINK en tant qu'administrateur pour l'exécution de ses fonctions durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.
8. Donner décharge à M. Pascal DEQUENNE en tant qu'administrateur pour l'exécution de ses fonctions durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.
9. Donner décharge à Mme Isabelle CABIE en tant qu'administratrice pour l'exécution de ses fonctions durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.
10. Donner décharge à Mme Annemarie ARENS en tant qu'administratrice indépendante pour l'exécution de ses fonctions durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.
11. Donner décharge à M. Thierry BLONDEAU en tant qu'administrateur indépendant pour l'exécution de ses fonctions durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.
12. Réélire M. Jean-Yves MALDAGUE en qualité d'**Administrateur** pour un mandat prenant fin à l'AGA de 2024. [NOTE]
13. Réélire M. Koen VAN DE MAELE en qualité d'**Administrateur** pour un mandat prenant fin à l'AGA de 2024. [NOTE]

14. Elire Mme Aurore PELLE en qualité d'**Administrateur**, en remplacement de M. Vincent HAMELINK et sous réserve de l'approbation de la CSSF concernant sa nomination, pour un mandat prenant fin à l'AGA de 2024. [NOTE]
15. Réélire M. Pascal DEQUENNE en qualité d'**Administrateur** pour un mandat prenant fin à l'AGA de 2024. [NOTE]
16. Réélire Mme Isabelle CABIE en qualité d'**Administrateur** pour un mandat prenant fin à l'AGA de 2024. [NOTE]
17. Réélire Mme Annemarie ARENS en qualité d'**Administrateur Indépendant** pour un mandat prenant fin à l'AGA de 2024 et décider de la rémunération des Administrateurs Indépendants. [NOTE]
18. Réélire M. Thierry BLONDEAU en qualité d'**Administrateur Indépendant** pour un mandat prenant fin à l'AGA de 2024 et décider de la rémunération des Administrateurs Indépendants. [NOTE]
19. Réélire PricewaterhouseCoopers – sise 2, rue Gerhard Mercator, BP 1443, L-1014 Luxembourg – en tant que Commissaire aux comptes agréé pour un mandat prenant fin à l'AGA de 2024.

NOTES RELATIVES AUX POINTS À L'ORDRE DU JOUR DE L'AGA

AGA – point 4 : AFFECTATION DES RÉSULTATS

Il est proposé de ratifier le versement des acomptes sur dividendes distribués durant l'exercice 2022 et de décider de verser les dividendes annuels au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Il est proposé de reporter les résultats nets non distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

De plus amples informations sur la distribution de dividendes sont disponibles sur le site Internet de Candriam à l'adresse suivante : <https://www.candriam.com/en/professional/funds-communications/agm-documentation--sicav-lu/>.

AGA – points 12-18 : ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé de réélire MM. Jean-Yves MALDAGUE, Koen VAN DE MAELE et Pascal DEQUENNE ainsi que Mme Isabelle CABIE en qualité d'Administrateurs de la Société pour un mandat courant de l'AGA de cette année à l'AGA de 2024.

Il est proposé d'élire Mme Aurore PELLE en qualité d'administrateur de la Société pour un mandat courant de l'AGA de cette année à l'AGA de 2024, sous réserve de l'approbation de la CSSF concernant cette nomination.

Il est proposé d'élire Mme Annemarie ARENS en qualité d'Administrateur Indépendant de la Société pour un mandat courant de l'AGA de cette année à l'AGA de 2024.

Il est proposé de réélire M. Thierry BLONDEAU en qualité d'Administrateur Indépendant de la Société pour un mandat courant de l'AGA de cette année à l'AGA de 2024.

⇒ De plus amples informations sur les Administrateurs sont disponibles sur le site Internet de Candriam à l'adresse suivante : <https://www.candriam.com/fr/professional/market-insights/boardsicav/>.

AGA – points 17 et 18 : RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

Il est proposé une rémunération en numéraire pour les Administrateurs Indépendants siégeant au Conseil jusqu'à l'AGA de 2024. Lors de la proposition d'une rémunération pour les Administrateurs Indépendants, un certain nombre de facteurs sont pris en compte, notamment la taille et la complexité de l'entreprise, le nombre de réunions, le niveau de responsabilité et les pratiques du marché.

⇒ De plus amples informations sur la rémunération des Administrateurs sont disponibles sur demande au siège social de la Société.

VOTE

Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée, vous avez la possibilité d'être représenté(e) à l'aide du formulaire de procuration ci-joint. Pour des raisons d'organisation, veuillez remplir et signer le formulaire de procuration et le renvoyer au plus tard le 14 avril 2023, à la fermeture des bureaux (heure de Luxembourg), par courrier électronique (en version scannée) à l'adresse suivante : fund_lu_legal_life@candriam.com, puis par voie postale à l'adresse Attn. Mme Julie DYE-PELLISSON, Domicile Department, Caceis Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour des raisons d'organisation, les actionnaires qui souhaitent assister à l'Assemblée en personne sont priés de s'inscrire avant le 14 avril 2023, à la fermeture des bureaux (heure de Luxembourg) par courrier électronique, à l'adresse suivante : lb-domicile@caceis.com.

Veuillez noter qu'aucun quorum n'est requis pour les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée et que les décisions seront prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

Les droits d'un actionnaire de participer à l'Assemblée et d'exercer les droits de vote attachés à ses actions sont déterminés sur la base des actions détenues par ledit actionnaire le cinquième jour précédent l'Assemblée, c'est-à-dire le vendredi 14 avril 2023 à minuit (heure de Luxembourg).

Afin de permettre à Caceis BLB, en sa qualité d'agent de registre, d'agent de transfert et d'agent domiciliataire de la Société, d'assurer la corrélation entre les procurations reçues et le registre des actionnaires de la Société, les actionnaires participant à l'Assemblée en étant représentés par voie de procuration sont priés de retourner leur procuration accompagnée d'une copie de leur carte d'identité ou passeport en cours de validité ou d'une liste à jour des signataires habilités, dans le cas où ils agiraient pour le compte d'une société. Tout manquement à cette exigence rendra impossible l'identification des actionnaires – Caceis BLB, ayant, en pareil cas, reçu du Conseil d'Administration de la Société l'instruction de considérer les procurations non conformes comme nulles et non avenues.

DOCUMENTS

Des copies du rapport annuel révisé de la Société daté du 31 décembre 2022 peuvent être obtenues gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société ainsi qu'auprès de CACEIS Banque, 89-91 rue Gabriel Péri, F-92120 Montrouge, correspondant en France, et sont disponibles sur le site Internet de Candriam à l'adresse suivante : <https://www.candriam.com/en/professional/funds-communications/agm-documentation--sicav-lu/>.

RECOMMANDATION

Le Conseil d'Administration recommande aux actionnaires de voter en faveur de toutes les résolutions figurant dans la présente convocation qu'ils jugent être dans l'intérêt bien compris de l'ensemble des actionnaires.

Le prospectus ainsi que les documents d'informations clés sont disponibles gratuitement au siège social de la SICAV ainsi qu'auprès de CACEIS Banque, 89-91 rue Gabriel Péri, F-92120 Montrouge, correspondant en France, ou accessibles gratuitement à l'adresse suivante : <https://www.candriam.lu/en/private/funds-search#>.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

CANDRIAM BONDS

Le Conseil d'Administration

En pièce jointe : Formulaire de procuration

CANDRIAM BONDS
Société d'investissement à capital variable
de droit luxembourgeois
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg B 30659
(la « Société »)

FORMULAIRE DE PROCURATION

La soussignée, (nom de la société) -----
(en majuscules)

représentée par (Mme/Mlle/M.) -----
-----,
(en majuscules)

détenant [_____] actions de CANDRIAM BONDS (la « Société »), autorise par les présentes le président de l'assemblée doté d'un pouvoir de substitution à la représenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société, qui se tiendra au siège social de la Société, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, le 20 avril 2023 à 14:00 heures (heure de Luxembourg) (l'« Assemblée »), ou à toute autre assemblée examinant l'ordre du jour ci-après :

ORDRE DU JOUR

		En faveur	Abstention	Contre
1.	Recevoir le rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.			
2.	Recevoir le rapport sur les comptes annuels au 31 décembre 2022 établi par le Commissaire aux comptes agréé, PricewaterhouseCoopers - sise 2, rue Gerhard Mercator, BP 1443, L-1014 Luxembourg.			
3.	Approuver l'état de l'actif net et les états financiers au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.	Affecter les résultats nets au titre de l'exercice clos le samedi 31 décembre 2022.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.	Donner décharge à M. Jean-Yves MALDAGUE en tant qu'administrateur pour l'exécution de ses fonctions durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.	Donner décharge à M. Koen VAN DE MAELE en tant qu'administrateur pour l'exécution de ses fonctions durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.	Donner décharge à M. Vincent HAMELINK en tant qu'administrateur pour l'exécution de ses fonctions durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8.	Donner décharge à M. Pascal DEQUENNE en tant qu'administrateur pour l'exécution de ses fonctions durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9.	Donner décharge à Mme Isabelle CABIE en tant qu'administratrice pour l'exécution de ses fonctions durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.	Donner décharge à Mme Annemarie ARENS en tant qu'administratrice indépendante pour l'exécution de ses fonctions durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.	Donner décharge à M. Thierry BLONDEAU en tant qu'administrateur indépendant pour l'exécution de ses fonctions durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CANDRIAM BONDS
Société d'investissement à capital variable
de droit luxembourgeois
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg B 30659
(la « Société »)

12.	Réélire M. Jean-Yves MALDAGUE en qualité d' Administrateur pour un mandat prenant fin à l'AGA de 2024.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13.	Réélire M. Koen VAN DE MAELE en qualité d' Administrateur pour un mandat prenant fin à l'AGA de 2024.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.	Elire Mme Aurore PELLE en qualité d' Administrateur , en remplacement de M. Vincent HAMELINK et sous réserve de l'approbation de la CSSF concernant sa nomination, pour un mandat prenant fin à l'AGA de 2024.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15.	Réélire M. Pascal DEQUENNE en qualité d' Administrateur pour un mandat prenant fin à l'AGA de 2024.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16.	Réélire Mme Isabelle CABIE en qualité d' Administrateur pour un mandat prenant fin à l'AGA de 2024.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17.	Réélire Mme Annemarie ARENS en qualité d' Administrateur Indépendant pour un mandat prenant fin à l'AGA de 2024 et décider de la rémunération des Administrateurs Indépendants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18.	Réélire M. Thierry BLONDEAU en qualité d' Administrateur Indépendant pour un mandat prenant fin à l'AGA de 2024 et décider de la rémunération des Administrateurs Indépendants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19.	Réélire PricewaterhouseCoopers – sise 2, rue Gerhard Mercator, BP 1443, L-1014 Luxembourg – en tant que Commissaire aux comptes agréé pour un mandat prenant fin à l'AGA de 2024.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Aucun quorum n'est requis pour les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Annuelle, lesquelles seront adoptées à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votant à l'Assemblée.

Signé à _____, le _____ 2023

 (Signature)